

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26 C 010 (annule et remplace)

**Commission d'examen des candidatures
(eCandidat)
Année 2026-2027**

Diplôme : Bachelor Universitaire de Technologie

Mention : Réseaux et Télécommunications

**Parcours : Cybersécurité
Réseaux opérateurs et multimédia**

Années : BUT 2 et BUT 3

Président de la commission	NEJJAR Nabih	Maître de Conférences
Membres de la commission	BOULEUX Guillaume	Maître de Conférences
	BONNARDOT Frédéric	Maître de Conférences
	MATICHARD Pierre-Jean	Professeur Certifié

Fait à Roanne, le 13/11/2025

La Directrice de l'IUT de Roanne
Evelyne LEFEVRE



Le Président
Florent PIGEON

